



Communiqué des Unions Départementales CGT et FO d'Indre et Loire



Le Président Macron à Amboise le 2 mai Grève et manifestation pour l'accueillir !

Depuis plusieurs mois les mobilisations des salariés, des retraités, des jeunes et des chômeurs se développent et s'enracinent par la grève et les manifestations contre la politique menée par ce gouvernement de concert avec le patronat. C'est ce rejet de cette politique libérale conduite par ce gouvernement qui s'exprime depuis plusieurs mois, à travers les grèves dans les différents secteurs et les manifestations des Gilets Jaunes.

Ces derniers jours, ce sont les personnels des hôpitaux de Paris qui se mobilisent pour la défense de leurs conditions de travail et pour la création de postes, contre la nouvelle « réforme » de la Fonction Publique ; dans l'éducation nationale ce sont toutes les réformes Blanquer qui sont contestées par les personnels et les parents d'élèves.

Face aux revendications précises et à la mobilisation des salariés des citoyens, le gouvernement Macron/Philippe use de tous les artifices et de tous les leviers que lui confère la Constitution.

Il organise « un grand débat national » véritable enfumage démocratique qui consiste à faire acter tous les reculs sociaux. Pire encore il remet en cause les libertés individuelles et collectives avec la loi dite anti-casseurs et il use d'une véritable répression et de violences gouvernementales contre les manifestants.

Le Président Macron assure vouloir aller jusqu'au bout de toutes ses contre-réformes (sur les retraites, sur la santé...) qui ne visent qu'à détruire tous les cadres collectifs et de solidarité existants dans le but d'individualiser et de précariser l'ensemble des salariés.

Face à ce gouvernement nos organisation syndicales continuent de porter et de défendre les revendications des salariés face à ce gouvernement, comme ce fût le cas le 19 mars, le 1er Mai, ou encore le 9 mai prochain avec la grève dans toute la fonction publique.

C'est dans ce contexte que le président de la République vient à Amboise le 2 mai dans le cadre du 500 ème anniversaire de la mort de Léonard de Vinci ; il veut en faire une nouvelle opération de communication dans la suite du « grand débat » Alors que l'exécutif entend s'attaquer et remettre en cause la durée du travail, relever les bornes d'âge pour partir à la retraite pour financer soi-disant la dépendance...

Déjà les enseignants et les personnels de la cité scolaire posent la question de se mobiliser à cette occasion ils ont raison ! Des préavis de grève sont déposés

C'est pourquoi les organisation syndicales appellent l'ensemble des salariés à un rassemblement à Amboise à partir de 11H30 qui s'inscrira dans la continuité des actions menées pour se faire entendre par le Président de la République, sur la base des revendications syndicales que nous avons exprimées ce 1er mai.

Pour ce 2 mai 2019 à Amboise, pour la venue du Président Macron réaffirmons nos revendications pour nous faire entendre:

POUR :

- **La HAUSSE** immédiate du SMIC à 1800€ - **AUGMENTATION** générale des salaires et des pensions
- **LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL** sans perte de salaire
- **La REVALORISATION** immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires
- **La RÉINDEXATION** des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- **L'ABROGATION** des lois « Rebsamen », « El Khomri », « Macron » qui cassent le droit du travail
- **LE RETOUR** à la retraite à 60 ans à taux plein et **ABANDON** de toute réforme de retraite par points

CONTRE :

- **LA REPRESSION POLICIERE** - Retrait total du projet de loi « anti-casseurs »
- **L'AUGMENTATION** des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'Université.
- **LES REFORMES DANS L'EDUCATION** : Bac, lycée, lycée pro et projet de loi « Blanquer »
- **LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE** (défense des statuts et du service public sur l'ensemble du territoire)

**Rassemblement à Amboise ce 2 mai 2019 à partir de 11H30
devant l'Office de Tourisme Quai du Général de Gaulle**

Saint -Avertin, le Jeudi 26 avril 2019